

Prolongement de la ligne 7 du tramway

Lettre d'information n° 3

Janvier 2014

www.tramway-t7.fr



CHIFFRES-CLÉS

- **3,7 km** de tracé et **6 nouvelles stations**
- **10 minutes** pour relier la **gare RER de Juvisy-sur-Orge** à la station **Athis-Mons – Porte de l'Essonne**
- Des correspondances avec les **RER C** et **RER D**, le **réseau de bus**, le **Tvm** et la ligne **M 7**
- Une circulation de **5h30 à 00h30** environ, **7 jours sur 7**
- Des tramways **toutes les 4 min** en heures de pointe, **toutes les 8 min** en heures creuses
- Environ **48 000 voyageurs / jour** attendus entre Villejuif et Juvisy-sur-Orge

Le prolongement du tramway T7 de Juvisy-sur-Orge à Athis-Mons : déclaré d'Utilité Publique

Organisée du 21 mai au 22 juin 2013, l'enquête publique a été l'occasion pour le public de s'informer et de s'exprimer sur le projet de tramway T7 entre Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons, afin d'éclairer le maître d'ouvrage dans ses décisions. À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur a rendu **un avis favorable** sur le projet. Cet avis, **émis sans réserve**, était assorti de **6 recommandations**.

Suite à l'avis du commissaire enquêteur et à ses recommandations, le STIF a voté la Déclaration de projet qui précise ses engagements et confirme l'intérêt général du prolongement.

Sur cette base, le préfet de l'Essonne a déclaré d'utilité publique le projet de prolongement du tramway T7 entre Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons le **27 novembre 2013**.

L'arrêté d'utilité publique marque l'entrée du projet dans une nouvelle phase. Désormais, les porteurs du projet vont poursuivre et approfondir les études afin de préciser le projet et de préparer le lancement des travaux en 2015.



Le tracé du T7 et son prolongement à Juvisy-sur-Orge

La participation du public lors de l'enquête

220 avis ont été exprimés sur les 3 communes concernées lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 mai au 22 juin 2013.

Les modalités réglementaires de participation à l'enquête comprenaient notamment la mise à disposition de registres et plusieurs permanences du commissaire enquêteur dans les 3 villes du tracé : Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons.

Le Dossier d'enquête était disponible dans les mairies traversées et également mis en ligne sur le site internet du projet.

Les participants à l'enquête ont majoritairement soutenu le projet de prolongement. Certains ont néanmoins exprimé des observations, reprises dans le rapport du commissaire enquêteur.

Avant l'enquête, des documents d'information ont été diffusés afin d'informer largement sur le projet et sur les modalités de participation.



Les équipes projet ont rencontré des habitants dans plusieurs lieux publics : sur le marché et en gare RER de Juvisy-sur-Orge, au centre commercial d'Athis-Mons, lors de la semaine de l'environnement à Paray-Vieille-Poste, dans la zone d'emploi d'Aéroports de Paris...

L'avis favorable du commissaire enquêteur

L'enquête publique a été menée sous l'égide de M. Louis Robin, commissaire enquêteur, qui a examiné les observations du public et rendu un avis favorable sur le projet.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif, a fait état des sujets qui ont été abordés par le public comme le coût du projet et son financement, le mode de transport et le tracé, le passage sous le parc de la mairie de Juvisy-sur-Orge, l'aménagement de la station Observatoire, la gestion de la phase travaux pour les commerces, la circulation, le stationnement et les aménagements cyclables.

Le rapport du commissaire enquêteur est consultable sur le site internet du projet www.tramway-t7.fr

Quelques précisions...

À l'issue d'une enquête publique, le commissaire enquêteur rédige un rapport où il exprime un avis sur le projet : cet avis peut être favorable, favorable avec recommandations, favorable avec réserves ou défavorable. Cet avis est consultatif mais il influence la décision du préfet dans la Déclaration d'utilité publique.

Dans le cas où le commissaire enquêteur émet un avis favorable avec réserves sur un projet, ces dernières doivent être levées pour que l'avis soit considéré comme favorable. Dans le cas où le commissaire enquêteur émet un avis favorable avec des recommandations, elles ont pour principal objectif d'améliorer le projet.

Pour le prolongement du T7, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet de prolongement sans réserve, il a formulé 6 recommandations.



Les engagements de la maîtrise d'ouvrage suite aux recommandations du commissaire enquêteur

Approuvée le 9 octobre 2013 par le Conseil du STIF, la Déclaration de projet décrit les engagements du STIF suite aux recommandations émises par le commissaire enquêteur. La Déclaration de projet et la Déclaration d'utilité publique sont consultables sur le site Internet www.tramway-t7.fr.

• Le pilotage du projet par le maître d'ouvrage et le respect des coûts

Le STIF s'engage, comme sur l'ensemble des projets de transport franciliens qu'il pilote, à mettre en oeuvre les actions qui permettront de garantir la maîtrise des risques de l'opération, et notamment le respect du coût du projet.

• La sûreté des voyageurs à la station Observatoire

Le maître d'ouvrage s'engage à concevoir des espaces qui devront offrir un sentiment de sécurité en étant lumineux et accessibles et à mettre en place des caméras de vidéoprotection.

Les modalités d'exploitation de la station seront également adaptées en fonction de l'offre de service mise en place.



• L'organisation de la période de travaux

L'organisation des travaux veillera à minimiser la gêne occasionnée pour les riverains et les professionnels, notamment les commerçants, ainsi que les impacts sur l'environnement. Le phasage des travaux sera planifié en collaboration avec les gestionnaires de voiries, les communes et les représentants des commerçants qui seront tenus informés pendant toute la période.

• L'information des commerçants pendant et après la phase de travaux

Comme sur les autres projets de tramways, les porteurs du projet veilleront au soutien et à l'accompagnement de l'activité économique et commerciale grâce à deux types de mesures.

D'une part, la mise en oeuvre d'un dispositif d'information spécifique pendant les travaux. D'autre part, la mise en place d'une commission de règlement à l'amiable dont les principaux objectifs seront de compenser les éventuels impacts économiques des travaux ainsi que de fixer et de faire appliquer les règles d'indemnisation par une commission indépendante.

• Le pôle intermodal de Juvisy-sur-Orge



L'aménagement du pôle de Juvisy et l'arrivée du tramway T7 permettront une forte amélioration des conditions de transport sur le territoire. Si le calendrier du prolongement du T7 sera coordonné avec celui du pôle afin de minimiser les impacts en phase de travaux, ces deux projets restent néanmoins distincts.

• La circulation dans le centre de Juvisy-sur-Orge

Le STIF partage la volonté du commissaire enquêteur de garantir le bon fonctionnement du carrefour des rues Piver, Vinot et Flammariion à Juvisy-sur-Orge.

Les études à venir seront réalisées en étroite collaboration avec les collectivités, les services de secours et les usagers de la voirie dans ce secteur situé à proximité du Centre hospitalier de Juvisy-sur-Orge.



La poursuite des études et du dialogue avec le public

Le projet est actuellement en phase d'études détaillées. Cette phase permettra de déterminer l'emplacement du tramway dans les villes traversées, le positionnement précis des stations et les principes d'aménagement (architecture des stations, itinéraires cyclables...).

Lors des prochaines étapes, les porteurs du projet poursuivront le dialogue avec les différents publics : collectivités, associations, riverains et commerçants.



Le terminus d'Athis-Mons

Une 1^{ère} section du tracé déjà en service

Depuis le 16 novembre dernier, la première section du tramway T7 a été mise en service entre le **pôle multimodal de Villejuif - Aragon et Athis-Mons - Porte de l'Essonne**. Les habitants des 10 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne traversées par le tramway peuvent désormais profiter des 11,2 km du tracé desservant 18 stations en un peu plus de 30 minutes.

Au total, ce sont **65 000 habitants et employés** qui sont concernés par cette nouvelle ligne de tramway qui sera prolongée jusqu'à Juvisy-sur-Orge à l'horizon 2018. L'inauguration a été l'occasion pour les habitants et les salariés présents de profiter des animations et de 2 jours d'utilisation gratuite les 16 et 17 novembre.



Le jour de l'inauguration : le T7 au terminus d'Athis-Mons

Les acteurs et le financement du projet

> **198 millions d'euros HT pour l'infrastructure** (valeur 2011)

Le financement du projet est inscrit dans le **Contrat Particulier entre la Région Île-de-France et le Département de l'Essonne** signé en avril 2008 à hauteur de 30 millions d'euros. Il est également inscrit à la **Convention Particulière Transport entre l'État et la Région Île-de-France**, signée le 26 septembre 2011.

> **33,5 millions d'euros HT pour le matériel roulant et l'exploitation** (valeur 2006)

Le **STIF** finance les 12 rames et le coût d'exploitation annuel.

Les étapes clés

- **2008** : Concertation préalable
- **Mi-2010** : Approbation du bilan de la concertation par le Conseil du STIF
- **2008 - 2013** : Études complémentaires
- **21 mai - 22 juin 2013** : Enquête publique
- **9 octobre 2013** : Approbation de la Déclaration de projet par le Conseil du STIF
- **27 novembre 2013** : Déclaration d'Utilité Publique
- **2013 - 2015** : Études approfondies
- **2015** : Lancement des travaux
- **2018** : Mise en service prévisionnelle



Pour plus d'information, connectez-vous sur le site internet du projet : www.tramway-t7.fr

Tout au long de la vie du projet, le STIF et ses partenaires vous informent de son avancée. Le site internet consacré au projet est actualisé et enrichi pour vous permettre de retrouver l'essentiel des informations sur le prolongement du tramway T7 entre Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons.



Téléchargez l'application flashcode sur votre mobile et flashez ce code pour accéder directement au site internet du projet.

www.tramway-t7.fr